

ELEVAGE D'UN *Lasiocampidae* DU CONGO *Pachypasa imitans* AURIVILLIUS (*Lepidoptera*, *Lasiocampidae*)

par Dominique Ades et Robert Lemaitre

C'est au cours de l'hiver 1990-1991 et plus précisément fin novembre et début décembre que nous recevons d'un correspondant de Brazzaville (Congo), le début puis la fin de la ponte d'un papillon de bonne envergure aux ailes relativement fines (jointes aux colis) et qui sera ultérieurement identifié après élevage par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et celui de Londres. Les envois ont demandé respectivement 3 à 6 jours pour parvenir à leur destinataire, ce qui est relativement peu.

L'éclosion des œufs demande de 3 à 4 semaines et donne des chenilles à forte pilosité. Des bouquets "d'hivers" présentés, elles n'accepteront que quelques espèces peu courantes à savoir *Schinus terebinthifolius*, *Eugenia cuneifolia* et *Eucalyptus gunii*. L'élevage est alors conduit à 20-23°C le jour et 15 à 20°C la nuit.

La période d'adaptation à la nourriture assez longue et l'incertitude quant à sa valeur nutritive nous ont fait présenter jusque vers le stade L3, des bouquets des trois plantes coupées.

Les chenilles apparaissent grégaires au moins jusqu'en L2 ou L3 et ultérieurement elles se regroupent facilement entre les périodes de prise de nourriture, sur les branchages où, le mimétisme aidant, il n'est pas toujours aisé de distinguer individuellement les bêtes. Les poils qui recouvrent les chenilles ont des extrémités en forme de spatule (une écaille semble prolonger chaque poil) et les larves ainsi parées passent aisément pour des touffes de lichen.

A partir de L3, la seule nourriture donnée devient l'*Eucalyptus gunii* pour des raisons de convenances personnelles. Les chenilles sont alors passées en cages d'élevage de 20 litres (Imago n° 38) et maintenues dans ces conditions jusqu'à la fin de la nymphose ; leur parure en fin d'élevage comporte 2 tonnalités principales : le vert-olive et le rouge-brique. Les deux rangées de poils urticants rouge-vifs communes aux *Lasiocampidae* sont particulièrement visibles ; la chenille sait très bien se servir de cette zone pour planter les frères harpons dans la chair d'un agresseur : elle adopte alors une position caractéristique de défense en "S".

En ce qui concerne l'éleveur, il n'a pas grand-chose à redouter des contorsions de la chenille, le principe toxique n'ayant mani-

festement, sauf phénomène allergique éventuel, que peu d'activité pour lui.

Il semblerait que l'hygrométrie soit un facteur important de réussite de l'élevage : nous avons eu quelques problèmes de croissance et de mortalité en atmosphère sèche.

Peu avant la nymphose, la chenille tisse un cocon lâche, soit entre les branchettes ou les feuilles de la plante nourricière, soit à terre (40 à 50 mm pour les femelles, 30 à 40 mm pour les mâles). A l'intérieur, la chrysalide présente une pilosité non négligeable.

Au bout de 3 à 4 semaines vers 20-25°C, les imagos émergent ; le dimorphisme sexuel est très important, tant au niveau de la taille qu'au niveau de la morphologie : les mâles ont une envergure de 50 à 60 mm et les femelles de 110 à 135 mm.

L'accouplement ne pose aucun problème et a lieu généralement dès la première nuit. La ponte qui suit se fait par paquets de 20 à 30 œufs et s'étale dans nos conditions d'élevage sur deux à trois nuits. L'élevage complet d'œuf à œuf est bouclé en quatre à cinq mois.

L'élevage de la seconde génération ne pose aucun problème et la chenille s'avère en fait assez



Tout comme le mâle, la femelle de *Pachypasa imitans* mime à la perfection une feuille sèche accrochée à un rameau. (Cliché D. Ades)



Les poils en spatule de la chenille de *Pachypasa imitans* lui confère un "aspect végétal" qui la protège à merveille de la vue des prédateurs. (Cliché D. Ades)

polyphage (saule entre autres). Des œufs ont été distribués à des membres de l'OPIE à des fins de continuation de la souche dont le principal intérêt pour les amateurs est la très belle chenille.

Nous tenons à remercier monsieur J. Boudinot du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et monsieur D.T. Goodger du Natural History Museum de Londres, pour leur détermination du genre et de l'espèce ainsi que monsieur F. Ngoma de Brazzaville qui a gentiment fourni les œufs.

L'espèce est décrite dans Entomologisk Tidschrift 1893, 213-214 sous le nom de *Taragama imitans*. ■

Dominique ADES
43, rue de Verdun
95240 Corneilles en Parisis

Robert LEMAITRE
9, rue du Petit Pas
78610 Le Perray